

Le Sainte-Hélène

Briller par nos panoramas

Année 11, nº 8 Édition du 18 décembre 2023

Joyeuses Fêtes!

À VOIR DANS CE NUMÉRO...

Mot du conseilp. 3
Guignoléep. 4
Rappel bacsp. 4
Cours de yogap. 5
Nouvelles de la Bibliothèque p. 6 à 8
Avis publicsp. 9 et 15
Sécurité routièrep. 11
Entente loisirs et sports p. 12
Maison hantéep. 13
Ose ton trucp. 14
Fête de Noël 2023p. 16
UTA 2024p. 17
Rétrospective du conseilp. 18-19
Calendrier collectes 2024p. 23-24
Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester 440, rue de l'Église Sainte-Hélène-de-Chester (Qc) G0P 1H0
Téléphone: 819 382-2650

www.sainte-helene-de-chester.ca

Télécopieur: 819 382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution : fin janvier 2024

La date de tombée pour nous faire parvenir vos textes : le 19 janvier

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

> Chantal Baril, Yvan Ouellette, Olivier Lecomte et Martine Lambert.

Montage: Marie-Claude Vallée

Pensée du mois



Administration municipale

Maire: Christian Massé

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : André Thibodeau Siège #2 : Julien Fournier Siège #3 : Marie V. Laporte

Siège #4 : Catherine Belleau-Arsenault

Siège #5 : Geneviève Bergeron Siège #6 : Nicolas Paris-Lafrance

Horaire du bureau municipal

Lundi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mardi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mercredi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi, samedi, dimanche: FERMÉ

Horaire de la Bibliothèque

Dimanche: 9 h 30 à 11 h 30

Lundi: 13 h 15 à 16 h 30

BIBLIO

Mercredi: 18 h 30 à 21 h 00

Prochaine séance du conseil : le 16 janvier 2024 à 19 h 30

Versement de taxes

Le dernier versement de taxes foncières pour l'année 2023 est le 22 décembre.

MOT DU CONSEIL



Chères citoyennes, chers citoyens,

Cette année, le Conseil municipal en collaboration avec notre précieuse équipe municipale a étudié principalement trois grands dossiers : la poursuite de l'entretien des routes, le projet du futur bureau municipal et de la bibliothèque et le dossier du déneigement. Chaque projet a été étudié sous toutes ses coutures avec la collaboration de personnes-ressources qui nous ont permis d'élargir notre compréhension des nombreux enjeux.

Tout au long de nos démarches, nos préoccupations ont été de vous offrir des services de qualité tout en tenant compte de la charge fiscale qui en résulte. Vous avez été nombreux à nous faire part de vos questionnements et inquiétudes par rapport à ces importantes décisions. Nous sommes sensibles à cette réalité.

Des appels d'offres seront bientôt lancées concernant la relocalisation des bureaux et le déneigement. Suite à leur ouverture à la mi-février, nous serons en mesure de vous communiquer toutes les informations relatives à ces projets puisque nous connaîtrons alors les montants réels.

D'ici là, nous vous souhaitons de passer un très joyeux Noël et une bonne année 2024. Que la santé, la joie et le bonheur soient au rendez-vous!

M. Christian Massé, maire
M. André Thibodeau, élu siège #1
M. Julien Fournier, élu siège #2
Mme Marie V. Laporte, élue siège #3
Mme Catherine Belleau-Arsenault, élue siège #4
Mme Geneviève Bergeron, élue siège #5
M. Nicolas Paris-Lafrance, élu siège #6

REMERCIEMENTS GUIGNOLÉE 2023

Les Chevaliers de Colomb remercient chaleureusement les donateurs qui ont participé à la Guignolée qui avait lieu le 20 novembre dernier ainsi que tous les bénévoles qui ont prêté main forte.

Un montant total de 3 400 \$ a été amassé pour les municipalités de Princeville, de Saint-Norbert-d'Arthabaska et de Sainte-Hélène-de-Chester. Merci!



INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



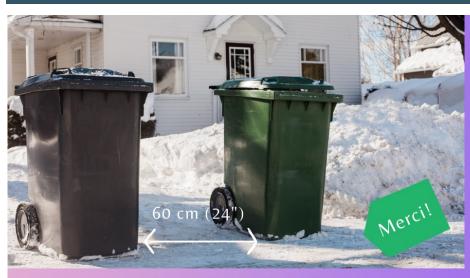
Pour toutes demandes de permis et/ou certificats (disponibles sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal), celles-ci doivent m'être transmises par courriel à l'adresse permis@sainte-helene-de-chester.ca.

Si vous avez des questions concernant les permis, le zonage ou la réglementation, vous avez la possibilité de m'envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-haut ou de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais.

Prendre note que je serai en vacances du 22 décembre 2023 au 14 janvier 2024. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2024.

Vincent Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement

RAPPEL IMPORTANT—BACS



COLLECTE EN HIVER

>Si la distance n'est pas respectée, le fournisseur de service ne sera pas tenu responsable pour les balises arrachées ou abîmées. Si le bac est trop près d'un obstacle, il pourrait ne pas être ramassé.

- Assurez-vous de laisser une distance suffisante de 60 cm entre chacun des bacs et entre les bacs et les balises de déneigement.
- Déposez vos bacs dans votre entrée ou sur votre terrain pendant la période hivernale pour faciliter les opérations de déneigement.
- Enlevez la neige sur les couvercles de vos bacs et déglacez-les au besoin.



Session d'hiver de 6 semaines!

Le kundalini yoga est un yoga accessible à tous et amène de nombreux bienfaits sur le corps et l'esprit :

- Amène une réduction du stress et de l'anxiété
- Améliore la qualité du sommeil
- Permet d'acquérir plus de force physique et intérieure
- Meilleure gestion des émotions
- Et plus encore!

Bienvenue à tout le monde!

Infos et inscription 819 260-3330 / melanie.messier.yoga@gmail.com



NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Horaire de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte :

- Les mercredis soir de 18 h 30 à 21 h
- Les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30
- Les lundis de 13 h 15 à 16 h 30



Pour la période des fêtes, la bibliothèque sera fermée du 21 décembre 2023 au 2 janvier 2024. Les jeux de société reprendront lundi le 8 janvier 2024.

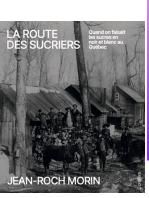
Échange et expositions

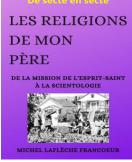
L'échange semestriel est maintenant complété. C'est plus de 700 « nouveaux » documents qui ont été ajoutés sur nos rayons. De plus, nous avons 2 expositions thématiques : réseaux sociaux pour les ados et adultes, ainsi qu'une merveilleuse collection de livres de Noël pour les jeunes. Venez voir ça! Et vous pouvez les emprunter!

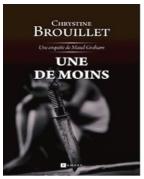
Nouveautés

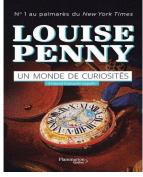
Notre collection s'est enrichie de quelques titres dernièrement :

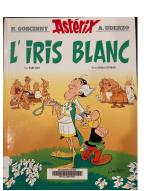
- * La route des sucriers quand on faisait les sucres en noir et blanc de Jean-Rock Morin.
- * Les religions de mon père de Michel Laflèche Francoeur.
- * Une de moins de Christine Brouillet.
- * Un monde de curiosités de Louise Penny.
- * Astérix, L'iris blanc de Fabcaro et Didier Conrad.













LE SAINTE-HÉLÈNE 18 décembre 2023

Chronique littéraire par François Aubre

La Cinquième Vague, romans de Rick Yancey

Peut-être avez-vous vu le film *La Cinquième Vague* sorti en 2016? Ce film est basé sur le premier tome d'une trilogie du même nom écrite par Rick Yancey. Le film relate le premier tome, mais le projet cinématographique de deux ne s'est jamais concrétisé. Pour connaître le fin mot de cette histoire, vous devez donc lire la série de romans.

La Cinquième Vague

Tome 1 – La cinquième vague (2013)

Tome 2 - La mer infinie (2014)

Tome 3 – La dernière étoile (2016)







Du genre science-fiction postapocalyptique, l'histoire relate les tribulations d'un groupe d'adolescents dans un monde où la survie est devenue une nécessité de tous les instants. Sans aucun message ni avertissement, un gigantesque vaisseau extraterrestre se place en orbite autour de la Terre. Il ne se passe d'abord absolument rien, puis c'est la déferlante de fléaux qui, en moins d'un an, réduisent la population mondiale à moins d'un million de personnes.

Première vague - Choc électromagnétique

Deuxième vague – Tsunamis et tremblements de terres

Troisième vague – Pandémie

Quatrième vague – Snipers appelés les Silencieux

Cinquième vague – Enfants soldats

L'histoire se déroule à l'aube de cette Cinquième Vague qui doit sonner le glas de la civilisation humaine telle qu'on la connaît. Nous suivons la quête de Cassie Sullivan, une adolescente timide, qui se révèle toute-fois devenir une redoutable survivaliste après que son petit frère est enlevé pour être endoctriné comme enfant-soldat. Avec quelques autres ados, elle lutte désespérément contre l'envahisseur afin de sauver son frère. Mais qui est-il justement cet envahisseur, que les humains appellent simplement « les Autres ». Sont-ils réellement parmi nous? Pourtant personne ne les a jamais vu. Le vaisseau est bien réel, avec toute sa technologie avancée, mais est-il habité? Et s'il n'était qu'un vaisseau automatisé et qu'on voulait simplement nous faire croire à la présence d'envahisseurs? Se pourrait-il qu'à force de supercheries, ce soient des humains qui combattent des humains? Peut-on encore faire confiance à qui que ce soit dans de telles conditions? Mais la grande question demeure : où qu'ils soient, pourquoi ces extraterrestres semblent-ils fermement décidés à anéantir la race humaine? À la fin du dernier tome, tous les espoirs de l'humanité reposent désormais entre les mains de Cassie... mais je ne divulgâcherai pas cette fin. Aller lire si vous voulez le savoir!

Ces livres ne sont pas disponibles à notre bibliothèque, mais vous pouvez faire comme moi et les obtenir gratuitement à l'aide d'un prêt entre bibliothèque (PEB).

Suite page suivante

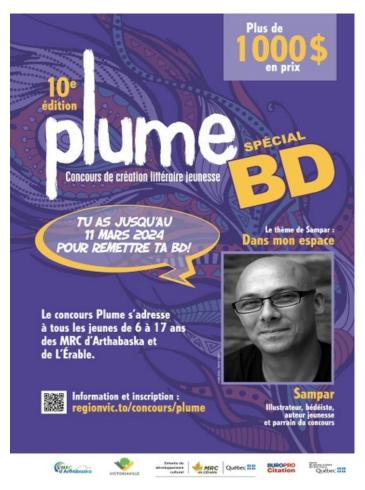
Concours Plume

Afin de souligner le 10e anniversaire du concours de création littéraire jeunesse Plume, une édition spéciale BD sous le thème "Dans mon espace" sera parrainée par le célèbre auteur et illustrateur victoriavillois Sampar. Organisé par la MRC d'Arthabaska et la Ville de Victoriaville, en partenariat avec la MRC de L'Érable et le Centre de services scolaire des Bois-Francs, ce concours s'adresse aux jeunes de 6 à 17 ans.

Les personnes intéressées à participer doivent visiter le <u>regionvic.to/concours/plume</u> pour connaître les paramètres à respecter pour cette édition spéciale (format, nombre de pages, techniques autorisées, etc.). La date limite pour s'inscrire et transmettre son œuvre est le 11 mars 2024. Les gagnants seront dévoilés le vendredi 5 avril 2024.

Meilleurs vœux

N'oubliez pas que le père Noël aime beaucoup offrir des livres en cadeaux! Quoi de mieux qu'un bon livre pour se relaxer après une activité extérieure.



La période des fêtes est propice aux célébrations en famille ou avec des amis. Profitez de ces moments précieux. Les bénévoles du comité de la bibliothèque vous souhaitent un très joyeux temps des fêtes rempli d'amour, de joie et de bonheur!

Les bénévoles : Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert, Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette.

Pour nous rejoindre: biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca 819 382-2650



AVIS PUBLIC



PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le conseil municipal a procédé, le 7 novembre 2023, à l'adoption par la résolution # 11-23-164 du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024, qui auront lieu à 19 h 30 à la salle Lafrance, située au 440, rue de l'Église lequel est le suivant :

Janvier	Mardi 16 janvier 2024
Février	Mardi 6 février 2024
Mars	Mardi 5 mars 2024
Avril	Mercredi 3 avril 2024
Mai	Mardi 7 mai 2024
Juin	Mardi 4 juin 2024
Juillet	Mercredi 3 juillet 2024
Août	Mardi 13 août 2024
Septembre	Mercredi 4 septembre 2024
Octobre	Mardi 1 ^{er} octobre 2024
Novembre	Mardi 5 novembre 2024
Décembre	Mardi 3 décembre 2024

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec.

Donné à Sainte-Hélène-de-Chester, ce 9^e jour du mois de novembre 2023.

Chantal Baril Directrice générale et greffière-trésorière

NOUVEAU SERVICE







Un nouveau service offert pour les jeunes de 12 à 35 ans qui prennent soin d'une personne proche.

#jesuisprocheaidante #jesuisprocheaidant communiquez avec nous jeunesse@prochesaidants.com (819) 795-3577

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ



Le bureau municipal sera fermé du 21 décembre 2023 midi au 7 janvier 2024.

Nous serons de retour le 8 janvier.

Merci.

VŒUX DES FÊTES



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PUBLIC



PRENDRE LE VOLANT AVEC LES FACULTÉS **AFFAIBLIES**

Conduire avec les facultés affaiblies par l'alcool, la drogue ou les médicaments est un comportement dangereux et sévèrement puni par le Code criminel et par le Code de la sécurité routière. Ainsi, la Sûreté du Québec souhaite sensibiliser les usagers de la route — conducteurs et passagers — aux dangers qu'ils s'exposent en prenant la route avec les capacités affaiblies.

Lorsque vous conduisez un véhicule, un policier peut vous ordonner en tout temps de souffler dans un appareil de détection approuvé ou, s'il soupconne que vous conduisez avec de l'alcool dans votre organisme, vous soumettre à des épreuves de coordination des mouvements sur le bord de la route. Selon le résultat obtenu, il peut vous mettre en état d'arrestation et vous transporter dans un poste de police pour mesurer votre taux d'alcool avec un éthylomètre.

Si un policier soupçonne la présence de drogues ou certains médicaments dans votre organisme, il peut vous soumettre à des épreuves de coordination des mouvements ou vous demander de passer un test salivaire. Il est important de souligner que ces tests sont suffisants pour vous faire mettre en état d'arrestation et pour demander un prélèvement sanguin et/ou une évaluation effectuée par un agent évaluateur en reconnaissance de drogues.

Si un policier soupçonne la présence d'alcool, de drogues ou de médicaments dans votre organisme, il peut vous soumettre à des épreuves de coordination des mouvements, vous demandez de souffler dans un appareil de détection d'alcool ou de passer un test salivaire. Peu importe la quantité consommée, un policier qui a des motifs raisonnables de croire que votre capacité de conduire est affaiblie par l'effet combiné de l'alcool et d'une drogue, peut vous mettre en état d'arrestation immédiatement sans vous faire passer de tests.

Il est important de rappeler que si vous omettez ou refusez de vous soumettre aux tests exigés par les policiers, cela constitue une infraction criminelle qui entraîne automatiquement des sanctions plus sévères.

Pour toutes questions, consultez le site Internet de la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ)

ENTENTE POUR LES LOISIRS ET LE SPORT

Du nouveau à concernant les frais de non-résidents pour la pratique d'activités de loisirs et de sports!

La Municipalité est présentement en attente de procéder à la signature d'une nouvelle entente avec la Ville de Victoriaville à propos des frais de non-résidents chargés pour des activités pratiquées à l'extérieur de la municipalité. Cette entente permettra à vous tous, jeunes et moins jeunes, d'accéder aux activités de loisirs et de sports de la Ville de Victoriaville sans frais de non-résidents. Sachez cependant que la bibliothèque sera exclue puisque nous offrons déjà le service dans notre municipalité.

Rappelons que l'entente n'avait pas été renouvelée avec la Ville de Victoriaville depuis 2017, car les frais étaient très élevés. Dans les dernières années, nous avions une enveloppe de 2 500 \$ au budget pour le remboursement à 75 % des coûts de frais de non-résidents pour les jeunes moins de 18 ans. Considérant que les coûts chargés par la Ville de Victoriaville ont été diminués, le conseil municipal est d'avis que la possibilité de faire de l'activité physique et des activités de loisirs est d'une grande importance pour notre communauté et qu'il serait profitable à tous d'y avoir accès.

Les détails finaux de l'entente seront communiqués dans une prochaine édition du journal.

PAGE FACEBOOK



Notre page Facebook, **Ste Hélène de Chester**, diffuse régulièrement de l'information s'adressant directement à vous citoyennes et citoyens de Sainte-Hélène-de-Chester. On y publie aussi des cours offerts, des organismes pouvant vous venir en aide, des activités qui se passent dans notre région ou encore des messages d'intérêt public. Nous vous invitons donc à venir voir notre page. Plus de 700 personnes sont abonnées!

REMERCIEMENTS

Le conseil d'administration du Comité des Loisirs de Sainte-Hélène-de-Chester tient particulièrement à remercier Viviane Yelle, principale organisatrice du Marché des Petits entrepreneurs et de la Maison Hantée. Julien Fournier, son complice s'est aussi beaucoup investi dans ses activités. Ces derniers souhaitent passer le flambeau à d'autres bénévoles de la municipalité. Toutefois, généreux comme ils sont, ils demeureront disponibles pour communiquer des informations à ceux qui prendront la relève.

Ces deux activités sont particulièrement une belle occasion pour les jeunes de se développer et de vivre une expérience des plus enrichissantes. Le Comité des loisirs a déjà 3 personnes qui ont démontré de l'intérêt et plus on a de bénévoles mieux c'est. Donc, si vous avez de l'intérêt, merci de nous en faire part à chester 407@hotmail.ca.

Pour conclure, merci encore à Viviane et Julien pour tout ce que vous avez fait et au plaisir de se croiser lors des activités du Comité des Loisirs de Sainte-Hélène-de-Chester. Vous êtes de beaux exemples de parents et citoyens impliqués dans leur communauté.

Membres du CA: Steeve Binette, Joanie Roy, Sophie Chadillon, Joan Provencher et Brigitte Labrecque

MAISON HANTÉE









Encore une belle réussite cette année, près de 200 visiteurs ont pu admirer le fruit des efforts de la belle équipe de jeunes créateurs de Sainte-Hélène-de-Chester. Merci à Mathilde et Clémence Fournier, Estelle Bourdeau et Léonard Martin Lecomte pour le développement de la mise en scène apocalyptique qui donnait des frissons à nos amateurs de frousses. Viviane Yelle a particulièrement accompagné l'équipe de créateurs, plusieurs rencontres ont été nécessaires pour concocter un si bel événement. Sophie Chadillon et Olivier Lecomte ont aussi généreusement contribué à l'initiative.

La Maison hantée avait lieu le 28 octobre dernier au Centre sportif Aciers Solider où étaient aménagées deux salles sous un thème apocalyptique. Les plus courageux devaient traverser l'antre des contaminés, les victimes d'une maladie qui ont subi des mutations génétiques, et se réfugier au bunker des derniers humains. Les deux salles étaient reliées par un pont suspendu qui rendait la traversée difficile.

Le Comité des Loisirs tient à remercier tous les bénévoles qui ont travaillé au montage et démontage des décors tels que : Alexandre Thibault qui a créé le fameux pont suspendu et qui a fourni une multitude de matériaux, Shanny Hince, Sophie Chadillon, Nicolas Bourdeau, Viviane Yelle, Julien Fournier, Olivier Lecomte, Christian Massé et Brigitte Labrecque. Nous tenons à souligner la généreuse contribution de Kathleen Gardner et Éliane Rickli pour le prêt d'une grande quantité de matériel pour décorer. Merci à Julien Fournier qui accueillait les visiteurs avec une mise en contexte surprenante. Merci aussi à Sophie Chadillon, Léo L'Écuyer et Charlotte L'Écuyer qui se sont joints aux organisateurs et se sont costumés pour jouer un rôle dans la soirée.

Nous tenons à souligner la grande contribution de Léonard Martin Lecomte qui a soumis en 2022 le projet de la Maison hantée lors d'un concours organisé par La Presse et a remporté une bourse de 1 000 \$ pour l'événement de 2023. Ce financement inespéré a permis d'offrir une belle édition de la Maison hantée sans frais pour la municipalité et le Comité des loisirs!

Pour compléter la soirée, il y avait le concours de décoration de citrouilles et la cueillette de bonbons offerte par le Comité des loisirs. L'imagination était au rendez -vous, (voir la belle photo) nous avons eu 20 participants.

Félicitations aux gagnants!

1^{re} place : Charlotte L'Écuyer / 2^e place : Olivier L'Écuyer / 3^e place : Richard Caisse et Sira Cissoko. Prix de participation : Simone Laporte Lecomte, Éléna Allaire, Viviane Yelle et Amy Gardner

OSE TON TRUC—COMPLICITÉ PARENTALE

La complicité parentale, un pas vers une charge mentale équitable

Depuis quelques années, nous voyons apparaître plusieurs concepts en lien avec la famille. Et nous, en tant que Maison des Familles, avons à cœur d'accompagner les parents dans les diverses étapes de la vie familiale. Toutefois, nous parlons très peu de la complicité parentale nécessaire à la mise en place d'une saine coparentalité.



À la naissance d'un premier né, il y a la naissance des parents. Toutefois, la préparation de ces parents à cette étape charnière est majoritairement en lien avec l'accouchement physique et mécanique de ce nouveau bébé. Qu'en est-il de la naissance du parent? Souvent nous apprenons notre rôle sur le tas. L'adaptation nécessaire à l'arrivée d'un nouveau-né est très grande. Beaucoup de parents expérimentent des sentiments d'inquiétude, d'impuissance, de dépassement qui teintent négativement leur expérience. Nous mettons l'emphase sur ce que nous n'arrivons pas à faire au lieu de mettre en lumière ce que nous avons réussi. Cette baisse d'estime personnelle nous amène à être critiques face aux réussites de notre partenaire de vie. Tranquillement, la roue des reproches se met en branle et les partenaires s'éloignent sans s'en rendre compte. La personne dans le couple qui se sent en charge du poupon commence à prendre les responsabilités des différentes tâches liées à son rôle de parent. Cette personne devient LA référence compétente. Cela peut sembler valorisant, mais c'est épuisant!

Et si on faisait autrement? Lors de l'arrivée d'un nouveau-né, il y a deux parents compétents qui naissent en même temps. Ils ont certes des compétences différentes, mais complémentaires. Un des beaux cadeaux à offrir à ces nouveaux parents c'est la chance d'apprendre à se connaître afin de pouvoir s'appuyer dans les diverses décisions qui devront être prises au cours des prochaines années. Être capable de reconnaître nos valeurs personnelles, de couple et familiales est une magnifique base pour établir le cadre familial. De plus, être à même de développer sa capacité à prendre en charge ses besoins en tant qu'adulte, aide à mieux reconnaître ses propres limites, les besoins de ses enfants et la façon d'y répondre.

Si les familles investissent dans la complicité parentale, ils pourront mieux se comprendre, se répartir les tâches et s'épauler dans leurs interventions, car ils auront tissé un lien de confiance fort l'un envers l'autre. Ainsi quand un des deux parents se sentira dépassé, il saura qu'il peut en parler et être écouté sans se sentir jugé. La coparentalité consiste à se répartir l'ensemble des tâches de notre rôle parental en tenant compte des capacités, intérêts et compétences des deux parents.

Si tu veux en apprendre davantage sur le sujet, renseigne-toi sur les ateliers *Team Parents* et ceux d'éducation bienveillante offerts à la Maison des Familles.

Au plaisir de vous rencontrer,

Josée Vermette Animatrice Volet Famille Maison des Familles Tél.: 819-758-4041



AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISME DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 367-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 215-2008 AFIN DE MODIFIER LA NORME DE CONTINGENTEMENT RELATIVE À L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX ÉLEVAGES À FORTE CHARGE D'ODEUR À L'EXTÉRIEUR DES SECTEURS PROHIBÉS

Lors d'une séance publique tenue le 5 décembre 2023, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement de concordance numéro 367-2023 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 afin de modifier la norme de contingentement relative à l'implantation de nouveaux élevages à forte charge d'odeur à l'extérieur des secteurs prohibés.

Suite à l'entrée en vigueur du Règlement numéro 393 modifiant le Règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de Comté d'Arthabaska, deuxième génération, le 13 août 2019, qui a notamment pour effet de modifier la norme de contingentement relative à l'implantation de nouveaux élevages à forte charge d'odeur à l'extérieur des secteurs prohibés, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester a adopté le projet de règlement de concordance numéro 367-2023 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 et vise à apporter la modification à son règlement en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement.

Consultation publique

Une consultation publique aura lieu le 16 janvier 2024, à 19 h 30, à la salle Lafrance située au 440, rue de l'Église. Cette consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site Internet de la Municipalité au : https://municipalites-du-quebec.com/sainte-helene-de-chester/ ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la Municipalité par courriel au « municipalite@sainte-helene-de-chester.ca », par la poste au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (Québec) G0P 1H0 ou par téléphone au 819 382-2650, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 00.

Donné à Sainte-Hélène-de-Chester, ce 18^e jour du mois de décembre 2023.

Chantal Baril Directrice générale et greffière-trésorière

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Plus d'une cinquantaine de parents et enfants étaient présents pour la Fête de Noël des enfants le 10 décembre dernier au Centre sportif Aciers Solider. Le Comité des Loisirs remercie spécialement le Député M. Sébastien Schneeberger pour sa généreuse contribution financière, Mme Marguerite Deschamps L'Écuyer pour le don en argent qui a servi à l'achat de livres et Mme Véronique Poirier, conjointe de M. Julien Verville pour le don de fromage en grains.

Merci à nos supers lutins, Clémence Fournier, Hugo Fréchette, Mavrik Provencher et Brigitte Labrecque qui ont accompagné le Père Noël (Steve Thibodeau) dans la distribution des cadeaux aux enfants. Merci aux organisateurs : particulièrement à Joanie Roy, Johan Provencher, Steeve Binette et Brigitte Labrecque et aussi Vicky Perreault, Geneviève Kenyon et Raphaël Gosselin.

LE COMITÉ DES LOISIRS TIENT PARTICULIÈREMENT À REMERCIER TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER POUR LEUR BELLE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU COMITÉ DES LOISIRS DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER PENDANT L'ANNÉE.

NOUS PROFITONS DE CETTE PÉRIODE DES FÊTES POUR VOUS SOUHAITER UN TRÈS BEAU NOËL ET UNE EXCELLENTE ANNÉE 2024, REMPLIS DE BONS MOMENTS AVEC CEUX QUE VOUS AIMEZ, PROFITER DE LA BELLE SAISON POUR JOUER DEHORS ET VOUS AMUSEZ EN









UNIVERSITÉ DU 3E ÂGE



VICTORIAVILLE ET SA RÉGION

HIVER 2024

Personnes de 50 ans et plus | Aucun préalable, aucun examen

VICTORIAVILLE

COURS

Grands enjeux des politiques criminelles et pénales

Daniel Les mercredis du 31 janvier au 21 février Richard-Pelchat

De 13 h 30 à 16 h Bibliothèque Alcide-Fleury

Le Québec, de temps en temps

Gaëtan Les mercredis du 13 mars au 17 avril St-Arnaud De 9 h 30 à 12 h Bibliothèque Alcide-Fleury

Philosophie et société (Démocratie.com)

Les jeudis 22 et 29 février Noémie Verhoef De 13 h 30 à 16 h Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot

Arts et culture

Adelphine Bonneau Les jeudis 14 et 21 mars et Michel Viau De 13 h 30 à 16 h Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot

Introduction à l'art rupestre : aperçu des différentes traditions autour du globe (14 mars)

BDQ: la bande dessinée québécoise (21 mars)

CONFÉRENCES

1914-1918: quatre ans d'évolution technologique, scientifique et médicale

Pierre Bernard Le jeudi 11 avril, de 13 h 30 à 16 h Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot

Pesticides et enjeux éthiques de la recherche en agronomie au Québec

Le jeudi 18 avril, de 13 h 30 à 16 h Louis Robert Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot

PLESSISVILLE

COURS

Santé

Guillaume Léonard Les mardis 2 avril et 7 mai et Isabelle Laforest-De 13 h 30 à 16 h Lapointe Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle

La douleur chez les aînés (2 avril) À la découverte du microbiote (7 mai)

Histoire et légende

André Pelchat et Les mardis 23 et 30 avril Roger Barrette De 13 h 30 à 16 h Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle

(23 avril) À la recherche de l'Atlantide (30 avril) Frontenac, ce grand inconnu

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute personne qui désire s'inscrire aux activités doit le faire de la façon suivante :

→ Remplir le formulaire d'inscription en ligne, dès le 20 DÉCEMBRE, 9 h, disponible sur le site Web : www.usherbrooke.ca/uta/prog/vic.

Pour des informations :

- → 819 998-9041 (entre 9 h et 17 h)
- → uta.victo@usherbrooke.ca



À noter : Cette affiche est un résumé préliminaire de la programmation, qui pourrait changer sans préavis. La version détaillée sera en ligne au www.usherbrooke.ca/ uta/prog à la mi-décembre et constamment mise à jour.





LE SAINTE-HÉLÈNE ANNÉE II, N° 8

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

• Il a été résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 199 747.64 \$;

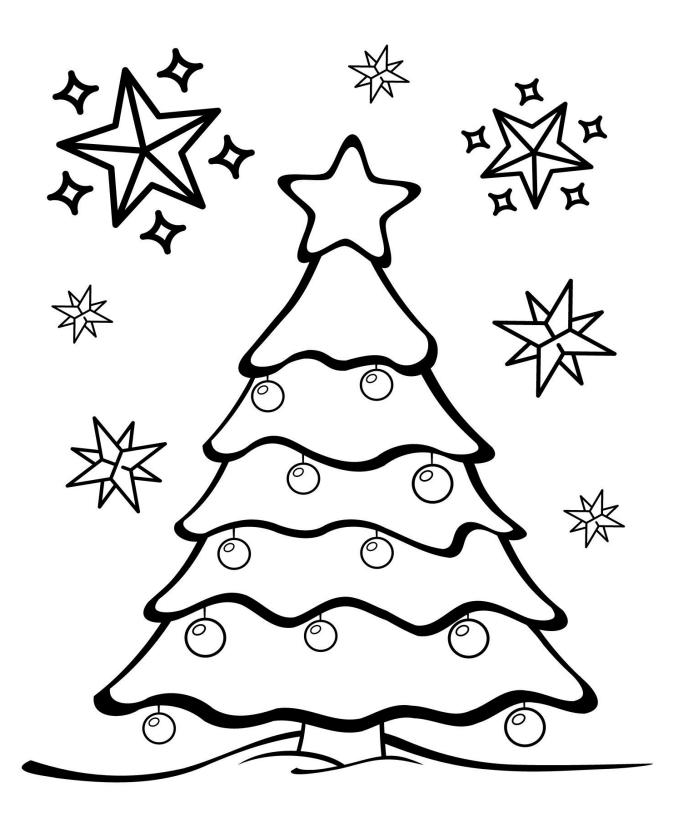
- Nomination de madame Geneviève Bergeron pour représenter la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester lors de la cérémonie du Jour du Souvenir qui aura lieu le samedi 4 novembre à 11 h au Cénotaphe du centre-ville de Victoriaville. Nous contribuerons également d'un montant de 125 \$ pour la campagne du Coquelicot 2023;
- Octroi du contrat à monsieur Sylvain Thibault pour le déneigement de la cour et des portes avant et de la pente douce du Centre sportif au montant de 1 850 \$ payable en deux versements soit un au mois de février et l'autre au mois de mai 2023:
- Il a été résolu de donner le contrat d'entretien hivernal du Centre sportif Aciers Solider à Dereck Gardner pour un montant de 6 000 \$ pour la saison. Un contrat a été signé avec les tâches attendues, le montant octroyé mensuellement et les personnes responsables du contrat;
- Il a été résolu de renouveler l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) dans le cadre de la démarche collective avec la MRC d'Arthabaska et d'entériner trois intentions d'actions choisies par le comité formé;
- Il a été résolu de signer un protocole d'entente de collaboration avec la MRC d'Arthabaska et le CIUSSS-MCQ pour la gestion des situations d'insalubrité dans les habitations sur le territoire;
- Il a été résolu de contribuer d'un montant de 200 \$ à l'organisme Agri-Ressources Arthabaska-Érable dont l'objectif est la prévention de la détresse psychologique en milieu agricole par le biais d'activités, la formation Sentinelle à déclinaison agricole, la promotion des ressources et des services;
- Le conseil municipal a proclamé la semaine du 5 au 11 novembre « Semaine nationale des personnes proches aidantes » sous le thème *Ensemble cultivons l'humain*;
- Il a été résolu d'accepter l'offre de service de Buropro pour la location de l'appareil Minolta C450i pour une durée de 66 mois, puisque notre location avec Xérox prend fin en décembre 2023;
- Il a été résolu de donner l'autorisation au Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs de traverser et circuler sur les chemins suivants : traverser et circuler sur l'accotement du rang Craig (à partir de la propriété de M. Serge Brière jusqu'à la propriété de Mécanique Expert Victo inc.) et circuler sur la portion du rang 4 (à partir de la propriété de Gestion Alain Lemaire jusqu'à la propriété de M. Renald Mercier) comme sentier de motoneige étant donné sa fermeture l'hiver;
- Adoption du règlement #362-2023, modifiant le règlement #227-2009, décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 au coût de 0.52 \$ par mois par numéro de téléphone à compter du 1^{er} janvier 2024, montant qui sera indexé annuellement;
- Adoption du règlement #358-2023 modifiant le règlement de zonage #215-2008 afin de modifier les dispositions applicables aux usages additionnels, à augmenter la hauteur maximale permise pour les bâtiments principaux sur l'ensemble du territoire ainsi que diverses dispositions;
- Un avis de motion a été donné que lors d'une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption, le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 363-2023. Le projet de règlement a été déposé séance tenante, en vertu des dispositions de l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1);

LE SAINTE-HÉLÈNE 18 décembre 2023

- Adoption du projet de règlement #363-2023 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble. Le conseil municipal a délégué à la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité le soin de fixer la date, l'heure et le lieu de la consultation publique;
- Attestation des travaux effectués sur le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;
- Attestation des travaux sur le Programme Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) pour un montant de 25 000 \$ relatifs aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec;
- Il a été résolu de prendre 28 500 \$ dans le Fonds local réservé des redevances de carrières pour effectuer de la réfection et l'entretien des voies publiques dans la municipalité;
- Il a été résolu d'autoriser le détour proposé par le MTQ sur notre territoire afin d'effectuer le remplacement d'un ponceau sur la route 263 du côté de Saint-Norbert-d'Arthabaska, mais que le conseil municipal souhaite que le MTQ fasse en sorte de remettre les chemins empruntés pour le détour dans l'état initial qu'ils se trouvaient avant que les gens empruntent le chemin de détour;
- Il a été résolu de rejeter la soumission reçue à cause d'un coût très supérieur à celui estimé par la Municipalité à la suite de la demande faite par appel d'offres public pour l'Appel d'offres 2023-02, Contrat de déneigement, de déglaçage et d'entretien hivernal du réseau routier municipal pour 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027;
- Il a été décidé de laisser la compétence de la gestion des matières résiduelles à la MRC d'Arthabaska comme c'est le cas présentement suite à la dissolution de l'entité Gesterra.

Vous pouvez consulter en intégralité tous les procès-verbaux ainsi que les enregistrements audios et/ou vidéos des séances du conseil sur le site de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca





Joyeux Noël!



VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

819 752-5563

Sans frais: 800 263-5563

icence RBC 1648-4438-4

URGENCE

24 h / 7 jours











VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne ATELIER: 111, rue Garand **Victoriaville**













Placez le bac à la rue la veille de la collecte.

Placez le bac à la rue la veille de la collecte.

=

▤

 ∞

ω

O

NZ

W Z

L 4

5 <

o 0

U

Z

2 <

NN

février 2024

Sainte-Hélène-de-Chester

Attention!

st maintenant interdit de déposer plastiques agricoles au bac vert. st de votre responsabilité de les dé

poser vert. les déposer dans AgriRÉCUP : a/FindMap

	30	23	16	9	2		D	
	93	24	17	10	3		г	
Plac		25	18	=	4		Z	
Placez le bac à la rue la veille de la collecte.	0	5	19	12	5		Z	nin
la rue la v	8	(1)	20	13	□		u	in 2024
eille de l	70	28	⊘	14	a		<	
a collecte.		29	23	15	ω	-	S	· _

Placez le bac à la rue la veille de la collecte.

 ∞

œ

 \equiv

D

NZ

W Z

L 4

5 <

0 0

U

г

Z

_ <

W <

2 4

mai

31	24	17	10	3		D	
60	25	18	=	4		г	
2	26	19	12	5		Z	3
2 - - - - - - - -	27	20	ਬ ਦ	0		Z	nars 2024
	28	21	4	7		U	2024
i	29	8	Б	ω		<	
	30	23	16	9	2	S	

